

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables à la fourniture de marchandise ou de prestation de service par la société BBE DEVELOPPEMENT

Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société BBE DEVELOPPEMENT et de son client dans le cadre de la vente des marchandises de marque SKID CONCEPT ou de prestations de service liées aux domaines d'activités de la société BBE DEVELOPPEMENT. Toute prestation accomplie par la société BBE DEVELOPPEMENT implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Tarif

Les tarifs des marchandises ou prestations de service vendues sont ceux en vigueur au jour de la commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de tva et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société BBE DEVELOPPEMENT s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans aucune forme de préavis. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises ou prestations de service commandées aux prix indiqués lors de l'établissement de la commande.

Commande

Toute commande faite auprès de la société BBE DEVELOPPEMENT doit faire l'objet d'un bon de commande accepté et signé par le client ou par une personne désignée et habilitée à le faire par le client. Sauf convention expresse de la part de la société BBE DEVELOPPEMENT aucune suite ne sera donnée à une commande de marchandise ou de prestation de service sans l'établissement de ce document.

Toute commande vaut acceptation desdites conditions générales de vente.

Clause de confidentialité

Dans le cadre de certaines prestations de service délivrées par la société BBE DEVELOPPEMENT, la signature d'un accord de confidentialité sera requise entre la société BBE DEVELOPPEMENT et le client. Dans ce cas, des conditions particulières peuvent être énoncées, sans pour autant emporter droit sur les conditions générales de vente sauf accord écrit de la part de la société BBE DEVELOPPEMENT.

Remises

Les tarifs proposés sur le bon de commande comprennent les remises que la société BBE DEVELOPPEMENT a consenti par accord express. Aucune modification sur les montants remisés ne sera acceptée sauf accord écrit de la part de la société BBE DEVELOPPEMENT.

Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement comptant ou anticipé.

Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue uniquement :

Soit par chèque, soit par virement bancaire sur le compte de la société BBE DEVELOPPEMENT.

Lors de l'enregistrement de la commande, le client devra verser un acompte égal au montant mentionné sur le bon de commande, le solde devant être payé selon les termes indiqués sur le bon de commande.

Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel à la date d'échéance portée sur la facture des marchandises ou prestations de service délivrées, le client est redevable envers la société BBE DEVELOPPEMENT d'intérêt de retard au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points et ce sans mise en demeure préalable. Les sommes dues porteront intérêt dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture (Art. L446-6 du code de commerce).

Une indemnité forfaitaire de 40 € sera due en sus des intérêts de retard pour frais de recouvrement conformément à la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 dite relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives.

Clause résolutoire

Si dans les huit jours qui suivent la mise en œuvre de la clause retard de paiement, le client ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société BBE DEVELOPPEMENT.

Clause de réserve de propriété

La société BBE DEVELOPPEMENT conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si le client fait l'achat d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société BBE DEVELOPPEMENT se réserve le droit de revendiquer dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Propriété des marques

Les marques BBE DEVELOPPEMENT, BBE GROUP, BBE WASH, CARS@VE, DAD2C, EXPERIENCE Z et SKID CONCEPT appartiennent à leurs propriétaires respectifs. L'achat de produit ou de prestation de service portant ces marques n'implique aucun transfert de propriété, ni autorisation d'exploitation de ces marques.

Propriété intellectuelle

Les études pédagogiques, présentations, schémas, plans, logiciels, spécifications ou préconisations techniques conçus ou dressés par la société BBE DEVELOPPEMENT restent acquise de plein droit à la société BBE DEVELOPPEMENT. Aucun traitement, exploitation, utilisation à but lucratif ou non, ni reproduction par quelques moyens que ce soit existant ou à venir, n'est autorisé sans accord préalable et écrit de la part de la société BBE DEVELOPPEMENT.

Livraison de marchandise

La livraison de marchandise est effectuée :

Soit par la remise directe de la marchandise au client ou à un de ses préposés dûment désigné.

Soit au lieu indiqué par le client sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts et ou à l'annulation de la commande. Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR. La délivrance de prestation de service est effectuée conformément aux conditions annoncées sur le bon de commande, ou sur tout autre document émanant du client ou de la société BBE DEVELOPPEMENT.

Garantie & responsabilité

Les produits de la marque SKID CONCEPT vendus par nos soins ne sont pas garantis sauf accord express de la part de BBE DEVELOPPEMENT. La mise en œuvre des produits SKID CONCEPT est interdite sur la voie publique.

BBE DEVELOPPEMENT ne saurait être tenu responsable des dommages causés par l'utilisation des produits SKID CONCEPT.

Les produits de la marque DAD2C vendus par nos soins bénéficient de la garantie légale de conformité selon les articles L 217-4 à L 217-14 du code de la consommation.

Les prestations BBE WASH effectuées exclusivement par nos soins sont garanties selon les termes énoncés sur nos bons de commande et factures.

Force majeure

La responsabilité de la société BBE DEVELOPPEMENT ne pourra pas être mise en cause si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

Juridiction compétente

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce du siège social de BBE DEVELOPPEMENT auquel les parties attribuent une compétence exclusive, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.